

# AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

## DENOMINATION ET ADRESSE DE LA COLLECTIVITE PASSANT LE MARCHE

Communauté de Communes de VENTADOUR

Carrefour de l'Épinette

19550 - LAPLEAU

Téléphone : 05 55 27 69 26

Fax : 05 55 27 61 67

## UNITE MONETAIRE

Unité monétaire souhaitée par l'organisme qui passe le marché : euro(s)

## MODE DE PASSATION

Procédure adaptée passée en application de l'article 28 du Code des Marchés publics.

## OBJET DU MARCHE

**Aménagement de la zone de La Grésoulière  
(2<sup>ème</sup> tranche - phase 1)**

Variantes autorisées : NON

## DELAI D'EXECUTION ENVISAGE

Date de début de réalisation : mi-octobre 2012

Durée du marché : 4 mois

## MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER

Les dossiers doivent être demandés :

- Soit par courrier à l'adresse suivante : Communauté de Communes de Ventadour, Carrefour de l'Épinette, 19550 LAPLEAU ;
- Soit par fax au 05 55 27 61 67
- Soit à télécharger sur la plateforme <http://demat.centreofficielles.com>

## REMISE DES OFFRES SOUS REFERENCE :

Remise sur place contre récépissé ou envoi postal avec AR sous pli portant la mention :

**"Aménagement de la zone de La Grésoulière (2<sup>ème</sup> tranche) - Ne pas ouvrir "**

Adresse postale de réception et de dépôt :

**Communauté de Communes de VENTADOUR**

Carrefour de l'Épinette

19550 – LAPLEAU

La transmission des candidatures et des offres par voie électronique est autorisée sur la plateforme : <http://demat.centreofficielles.com>

Date limite de réception des offres : 20 septembre 2012 à 12h00

## JUSTIFICATIONS ET PIECES A PRODUIRE

### Justificatifs candidature

1°) Renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat et des documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à l'engager.

2°) Si le candidat est en redressement judiciaire, copie du (ou des) jugement(s) prononcé (s) à cet effet.

3°) Déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat, pour justifier :

a) - qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales,

b) - qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir,

c) - qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 8221-1 ; L8231-1 ; L8241-1 et L 8251-1 du Code du Travail.

d) - être en règle au cours de l'année précédent celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L 5212-1, L 5212-2 , L 5212-5 et L 5212-9 du Code du Travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (DC2)

4°) Le candidat peut également fournir :

a) les pièces mentionnées à l'article D 8222-5 du Code du Travail. (NOT11)

b) ses attestations fiscales et sociales de l'année 2009 (NOT12).

Les documents du 4° seront obligatoirement à fournir par le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché.

#### Contenu de l'offre

- Acte d'Engagement
- Cahier des Clauses Administratives Particulières
- Cahier des Clauses Techniques Particulières
- Bordereau des prix
- Détail estimatif
- Un mémoire justificatif des dispositions envisagées pour la réalisation des travaux.
- Un planning des travaux sera inclus dans ce document.
- Schéma Organisationnel du Plan d'Assurance Qualité (S.O.P.A.Q.)
- Schéma d'Organisation et de Suivi de l' Elimination des Déchets de chantier (S.O.S.E.D.)

### **DELAI D'ENGAGEMENT**

90 jours

### **CRITERES UTILISES LORS DE L'ATTRIBUTION DU MARCHE**

Critères de sélection des candidatures :

- Déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés
- Garanties professionnelles et financières

Critères de jugement des offres :

le prix des prestations (pondération : 55%)

la valeur technique (pondération : 45%)

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec tout ou partie des candidats ayant présenté une offre, sur toute ou partie de celle-ci.

Forme juridique : Pas de forme imposée

### **RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Renseignements administratifs et techniques :

**Communauté de Communes de VENTADOUR**

Carrefour de l'Épinette

19550 - LAPLEAU

Téléphone : 05 55 27 69 26

Fax : 05 55 27 61 67

### **PROCEDURE DE RECOURS**

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Limoges

1 cours Vergniaud – 87000 Limoges – tél. : 05 55 33 91 55 – Fax : 05 55 33 91 60

Articles L551-1 à L551-4 et L551-10 à L551-12 du Code de justice administrative (référé pré-contractuel) ;

Articles L551-13 à L551-16 du Code de justice administrative (référé contractuel)

### **DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

**27 juillet 2012**